

# Comment recruter les témoins ?

## Combien d'écoles témoins pour une opération réussie ?

La première question qui se pose concernant le recrutement des « témoins » est de savoir qui recruter. Cette étape est essentielle dans la mesure où **vos témoins sont le support de la communication autour de votre opération**. Ils doivent « donner envie » et montrer que l'adoption des gestes de prévention est facile et permet d'impliquer les élèves autour d'un projet pédagogique mobilisateur.

### Outil(s) attaché(s) :

Outil 2 – Argumentaires d'engagement dans l'opération  
Outil 3 – Questionnaire de « Prise de contact »  
Outil 4 – Questionnaire de « Début d'opération »  
Outil 5 – Charte d'engagement

### L'essentiel :

- Vos témoins sont le relais de votre opération « Écoles témoins », il est donc recommandé de les sélectionner en cohérence avec votre stratégie de communication.

- Pour favoriser l'engagement des cibles visées, il est conseillé de recruter des témoins représentatifs des établissements de votre territoire.

- Pour lancer votre appel à témoins, il s'agit d'utiliser des canaux d'information adaptés aux témoins que vous voulez recruter.

- Il est recommandé d'identifier un référent au sein de chaque établissement témoin. Il sera le garant de la bonne mise en œuvre de l'opération et du projet pédagogique la soutenant.

### Qui recruter ?

Il est recommandé de recruter des établissements :

1. Représentatifs de votre territoire (cf. diagnostic de territoire).
2. Motivés.
3. Ayant des degrés de sensibilisation à l'environnement variés, pour convaincre le plus grand nombre.

Pour les identifier, vous pouvez fonctionner en plusieurs étapes :

- **analyser le diagnostic** du territoire en collaboration avec l'animateur,
- repérer les **typologies dominantes** au sein du territoire,
- identifier les établissements scolaires prêts à s'engager,
- définir les types d'établissements que vous souhaitez recruter en priorité en fonction de ces résultats,
- organiser l'**appel à témoins**.

### Vos attentes vis-à-vis des témoins

En s'engageant dans une opération « Écoles témoins », les témoins doivent avoir conscience de **l'engagement moral** que cela représente pour eux. Il est conseillé de leur rappeler qu'ils s'engagent à :

- réaliser des états des lieux de leurs déchets (pré et post opération),
- choisir leurs gestes,
- appliquer les gestes pendant la durée de l'opération,
- suivre les effets des gestes (poids des poubelles et aspect financier) et les restituer au coordinateur,
- participer aux diverses réunions dans la mesure du possible,
- témoigner et être médiatisés.

Une **charte d'engagement moral** peut être signée par le directeur et/ou de le référent de chacun des établissements participants.

### Comment recruter ?

La prévention des déchets n'est pas la préoccupation première des établissements scolaires. Pour les convaincre de l'intérêt de votre opération vous pouvez :

#### 1. Construire un argumentaire.

Il est recommandé de mettre en avant les potentialités pédagogiques de votre opération et, par là même, les possibilités qu'elle offre en matière de mobilisation concrète des élèves autour d'un projet fédérateur (cf. outil 2 « *Argumentaires d'engagement dans l'opération* »).

## 2. Identifier les canaux de communication les plus pertinents pour diffuser votre appel à témoins.

Il est recommandé d'adapter votre argumentaire à vos cibles et de privilégier des canaux d'information variés, notamment :

- les **sites internet** de vos partenaires (collectivités, syndicats, amicales scolaires...),
- des **mailings d'information** adressés aux établissements de votre territoire,
- des interventions lors de **réunions d'établissements ou inter-établissements** (colloques des associations professionnelles d'administrateurs, etc.),
- des présentations dans le cadre d'autres projets menés par les établissements scolaires (**Eco-École, agenda scolaire 21**, etc.),
- des interventions lors de **réunions syndicales d'enseignants**,
- **la presse écrite** : via des annonces dans les revues spécialisées dédiées aux chefs d'établissement, aux services d'achat, aux services de restauration ou encore aux enseignants.

Une fois ces canaux identifiés, vous pouvez diffuser votre appel à témoins.

## 2. Gérer les inscriptions.

Vous pouvez créer une adresse e-mail, un site dédié ou une permanence téléphonique.

Il est recommandé de faire un bilan sur le nombre d'établissements vous ayant contacté deux semaines avant la fin de l'échéance d'inscription : en fonction du nombre d'établissements intéressés compte tenu de vos objectifs de recrutement, vous pourrez ou non procéder à une sélection des témoins (si vous ne les sélectionnez pas, l'étape ci-après ne vous concerne pas).

## 3. Sélectionner les témoins.

Pour cela, vous pouvez :

- soumettre aux candidats intéressés un questionnaire de « Prise de contact » qui vous permettra de connaître la typologie des répondants,
- analyser les réponses et opérer un tri selon vos critères de sélection pré établis (type d'établissement, taille de l'établissement, établissement déjà engagé dans d'autres projets relatifs à l'environnement, etc.)

## 4. Identifier un référent

Dans le cas d'opérations « Écoles témoins », il est recommandé d'identifier une personne volontaire au sein de chaque établissement témoin afin de jouer le rôle de référent de l'opération (et être votre interlocuteur unique). Cette personne a un rôle majeur à jouer puisqu'elle sera chargée de mobiliser les équipes en interne autour de la définition et de la mise en œuvre d'un projet pédagogique pour soutenir l'opération (implication des élèves dans la mise en œuvre des gestes).

### Bon à savoir :

- Si vous souhaitez mener une opération comprenant 10 témoins, il faut prendre en compte l'abandon d'un certain nombre d'établissements en cours d'opération.

En conséquence, il est recommandé de recruter un peu plus d'établissements témoins que votre objectif de départ afin de prendre en compte ce paramètre.

- Pour gérer les inscriptions, vous pouvez par exemple utiliser Google doc. Vous donnerez ainsi l'exemple en matière de prévention des déchets. Prévoyez cependant une permanence téléphonique pour les personnes n'utilisant pas l'ordinateur.

### Une des conclusions tirées de l'évaluation des opérations « Foyers témoins » (Ernst & Young, 2009) :

En l'absence de sélection des acteurs de l'opération « Foyers Témoins », l'efficacité globale de l'opération n'a pas été optimisée. En effet, les témoins étaient des foyers déjà sensibilisés à la prévention des déchets et leur marge de progression était plus faible que pour un foyer moyen.

Il est donc important de diversifier vos recrutements !

Exemple :

Appel à témoins, opération "École Témoin" - VALTOM (63)